

FICHE METHODOLOGIQUE

« Vive le bac pro ! »

Vive le bac pro !

Dans le cadre de « l'année des 30 ans du bac pro », le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organise un concours national de photographie intitulé « Vive le bac pro ! ». Ce concours est ouvert à tous les élèves et apprentis préparant un baccalauréat professionnel en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (élèves et apprentis, de la seconde à la terminale, en lycées professionnels, en lycées polyvalents ou en centre de formation d'apprentis). L'objectif est de promouvoir la formation en lycée et l'apprentissage conduisant au baccalauréat professionnel, quelle que soit la filière professionnelle concernée.

Il s'agit de réaliser une photographie valorisant l'une des filières de l'enseignement professionnel sous un angle original. Celle-ci doit pouvoir illustrer le thème suivant :

« J'aime ce que je fais, je prépare le monde de demain et je le montre. »

Comment participer ?

Vous devez réaliser **une photographie unique** valorisant votre filière de l'enseignement professionnel en privilégiant un angle original et créatif.

La photographie peut être prise :

- dans l'enceinte de votre établissement, **sous réserve de l'accord du chef d'établissement** ;
- ou au sein de l'entreprise dans laquelle vous effectuez votre période de formation, **sous réserve de l'accord du chef d'entreprise** ;
- **ou dans tout autre lieu de votre choix.**

Entre le 23 novembre 2015 et le 18 mars 2016 à minuit, vous devez vous inscrire via un formulaire en ligne sur la [page Facebook de l'Éducation nationale](#) sur l'onglet « concours Vive le bac pro ! », espace dédié au concours.

Si vous n'avez pas de compte Facebook, vous pouvez-vous inscrire sur la page : <https://www.facebook.com> et renseigner les champs nécessaires à votre inscription (Prénom, Nom de famille, Adresse e-mail ou numéro de téléphone, Date de naissance, Sexe).

Si vous avez déjà un compte Facebook personnel, connectez-vous en renseignant votre adresse e-mail et votre mot de passe :

Pour publier du contenu sur l'onglet « concours Vive le bac pro ! », vous devez :

1. **Accédez à l'onglet « Vive le bac pro » sur la page Éducation nationale :** <https://www.facebook.com/EducationFrance>



2. Sur la page d'accueil de l'onglet, cliquez sur le bouton « Je participe » :

Une fenêtre de permission Facebook va s'ouvrir pour identifier votre compte Facebook. Cliquez sur OK. Cela ne permet pas à l'application de publier sur votre compte.

3. Pour proposer une photographie, vous devrez remplir un formulaire d'inscription composé des informations suivantes.

J'ACCÈDE À LA GALERIE DES PHOTOS JE PARTICIPE AU CONCOURS RÈGLEMENT & DOTATIONS DU CONCOURS

Pour participer au concours photo "Vive le bac pro !", merci de remplir le formulaire ci-dessous :

Vos coordonnées

Civilité

Prénom*

Nom*

Email*

Votre lycée ou votre CFA

Ville*

Classe*

Choisissez une filière*

Votre photo



J'ai lu et j'accepte le règlement*

VALIDER

Vous devez avoir lu et accepté le règlement du jeu, avoir eu l'autorisation de photographier à l'intérieur de votre lycée ou de votre lieu de stage et reconnaissez que l'image ne porte atteinte à aucun droit d'auteur.

4. Pensez à télécharger votre fichier en bas du formulaire.

5. Une fois ces informations renseignées, cliquez sur « **Valider** ».

La photographie que vous postez passera par une **phase de modération**. Vous recevrez un mail lorsque celle-ci sera acceptée ou refusée. Si la photographie est refusée, vous pourrez en proposer une nouvelle, si elle est acceptée, **vous pourrez la retrouver dans la galerie d'images**.

Toutes les images doivent être **d'une qualité d'au moins 1000 pixels** et doivent être à l'un des formats suivants : JPEG, BMP, PNG, GIF ou TIFF. Si le candidat charge un fichier PNG, il doit veiller à ce que sa taille soit inférieure à 1 Mo. Les fichiers PNG supérieurs à 1 Mo peuvent s'afficher pixélisés. **Nous recommandons de télécharger des photos de moins de 15 Mo.**

Le « Prix du public » : comment valoriser votre photographie ?

Toutes les photographies inscrites au concours sont soumises au **vote du public** sur la base du nombre de « J'aime » enregistrés sur la plateforme Facebook sur laquelle vous aurez publié votre photographie. **L'image recevant le plus important nombre de « J'aime » entre le 23 novembre 2015 et le 18 mars 2016 minuit, gagnera le « Prix du public ».** Nous vous invitons à informer vos amis Facebook de votre participation à ce concours pour récolter un grand nombre de « J'aime ».

Pour retrouver toutes les photographies, vous pouvez accéder à la galerie d'image :

Vous préparez un bac professionnel ?

Participez au concours « Vive le bac pro ! » et réalisez une photographie valorisant votre filière professionnelle en respectant le thème suivant :

« J'aime ce que je fais, je prépare le monde de demain et je le montre »

J'ACCÈDE À LA GALERIE DES PHOTOS | **JE PARTICIPE** AU CONCOURS | **RÈGLEMENT & DOTATIONS** EN JEUX

Filtrer par

1 2 3

Jesse Marseille f t
21 JE VOTE

Jesse Marseille f t
18 JE VOTE

Jesse Marseille f t
8 DÉJÀ VOTÉ

Jesse Marseille f t
4 DÉJÀ VOTÉ

Jesse Marseille f t
18 JE VOTE

Jesse Marseille f t
7 JE VOTE

Photos par pages 18 / 36 / 72

Partagez le concours avec vos amis !

f INVITER | f PARTAGER | t PARTAGER

Mentions légales
Ce concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies au ministère de l'Éducation nationale et non à Facebook. Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de Concours et à l'attribution des dotations aux gagnants. Elles sont exclusivement destinées au ministère de l'Éducation nationale France dans le cadre du Concours et ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf accord des participants.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour partager votre photographie, vous devez :

1. Cliquez sur Partager sur le bouton « Facebook » ou « Twitter » au-dessus de votre photographie.



2. Une fenêtre apparaît, vous proposant de partager votre photographie sur votre journal Facebook. Vous pouvez dire quelque chose à propos de votre photographie (facultatif).



3. Cliquez sur Publier.

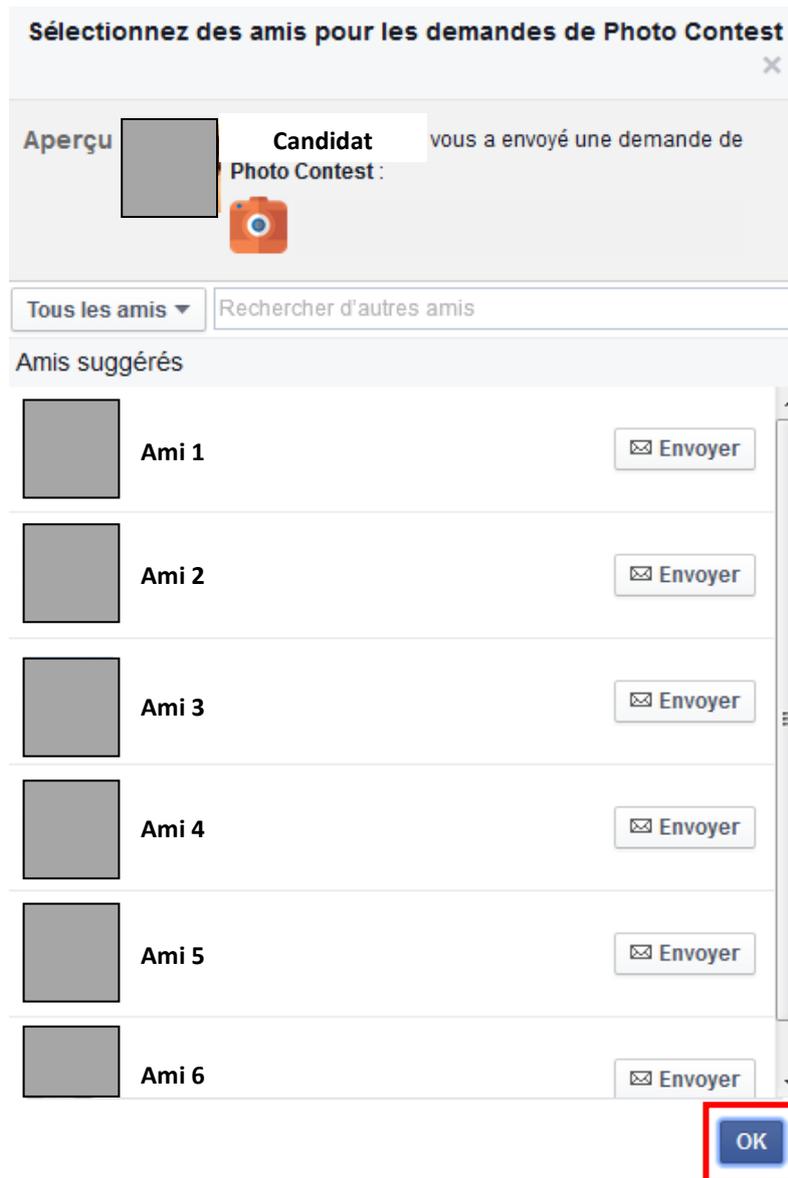
Option 2

Pour inviter vos amis à voter pour votre photographie :

1. Cliquez sur l'onglet « Invitez vos amis ! ».



2. Sélectionnez les amis que vous souhaitez inviter.



3. Cliquez sur Ok.

Clôture du concours

Les photographies peuvent être mises en ligne jusqu'au 18 mars 2016 minuit, Heure GMT, sur la [page Facebook de l'Éducation nationale](#) sur l'onglet « concours Vive le bac pro ! »